



RECU EN PREFECTURE
Le 27 novembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW
025-21250255-20191114-000587100-016

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 novembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 55, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 71 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 45), M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 2), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 6 jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 15), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 71 incluse), M. Dominique SCHAUS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 32 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 52), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 15), Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Thierry MORTON.

Absents :

M. Emile BRIOT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB, M. Ludovic FAGAUT, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Danielle DARD à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 44 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 15), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 63), Mme Danielle POISSENOT à Mme Béatrice FALCINELLA (à compter de la question n° 63), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Catherine THIEBAUT (pour la question n° 72), Mme Ilva SUGNY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 33), M. Gérard VAN HELLE à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 51 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 49 - Emergences - Deuxième attribution 2019

Délibération n° 2019/005871

Emergences

Deuxième attribution 2019

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
Commission n° 6	15/10/2019	Favorable unanime

La Ville de Besançon poursuit les objectifs de son Schéma d'Orientation pour la Culture 2010-2020 dont les orientations stratégiques et les enjeux de sa politique culturelle s'incarnent, notamment à travers le soutien à la création et à l'expérimentation artistiques.

Dans ce cadre, la Ville accompagne la jeune création artistique du territoire à travers un dispositif dédié, Emergences, initié en 2005 et prolongeant une politique culturelle en faveur de celle-ci engagée vingt ans auparavant avec Les Rencontres Jeune Création et Besançon Ville Ouverte aux Jeunes.

Emergences est tout à la fois un laboratoire d'expérimentations artistiques, le reflet de la richesse culturelle bisontine et l'expression de l'engagement conjoint des acteurs culturels professionnels du territoire en faveur de la jeune création.

Afin de répondre aux enjeux de la jeune création professionnelle contemporaine, le dispositif Emergences, porté par la Ville de Besançon, a, en 2018, élargi ses domaines d'intervention et renouvelé les modalités de son accompagnement pour mieux s'adapter aux besoins et à la temporalité des différents projets artistiques soutenus.

Actuellement, une dizaine de projets, à différents stades d'avancement dans leurs démarches, font l'objet d'un suivi par le comité d'instruction réunissant la Ville et ses partenaires, Les 2 Scènes - Scène Nationale de Besançon, le Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté, La Rodia - Scène des musiques actuelles, le Service culturel du CROUS Bourgogne-Franche-Comté et l'ISBA - Institut Supérieur des Beaux-Arts.

Les deux projets suivants font, notamment, l'objet d'un avancement notable dans leur développement professionnel nécessitant un accompagnement financier, en complément des moyens en nature apportés par les établissements culturels du territoire.

- The Rising Sun - musiques actuelles

Si le groupe bisontin The Rising Sun existe depuis quelques années et a pu bénéficier de dispositifs de soutien et tremplins dédiés aux jeunes musiciens amateurs ayant favorisé sa diffusion rapide, il opère cette année un profond changement artistique, accompagné d'un nouveau mode de structuration.

En effet l'esthétique musicale du projet a mué, de ses racines blues-rock vers un style plus moderne alliant soul, rap et pop, mélangeant de façon plus originale ses influences afro-américaines. Proposant aujourd'hui une musique plus accessible et grand public, le groupe de jeunes musiciens, âgés d'une vingtaine d'années, construit un parcours de développement articulé autour de différentes étapes.

En complément de la réalisation de différents outils de communication et d'une visibilité sur les plateformes et réseaux sociaux, le groupe travaille, sur le plan artistique, à une création scénique s'apparentant à un véritable spectacle. A cette fin, il a renforcé son équipe de trois intervenants extérieurs reconnus dans leur milieu, à la lumière, au son et à la vidéo.

Dans sa mission d'accompagnement des groupes s'inscrivant dans les réseaux professionnels, La Rodia a également proposé différentes formes de soutien au groupe dans cette phase de développement :

- un accueil en résidence en septembre 2019 afin de lui permettre de travailler à son nouveau projet scénique,
- une diffusion dans le cadre du Festival Détonation permettant la présentation, sur une grande scène professionnelle, du nouveau projet du groupe au public et aux professionnels du secteur présents à cette occasion,
- un suivi et un apport de conseils sur les stratégies marketing et de développement à adopter afin de pousser The Rising Sun dans les sphères professionnelles.

En complément de l'aide en nature de La Rodia et des moyens propres du groupe dédiés à l'équipement matériel de celui-ci et à la réalisation de ses enregistrements et outils promotionnels, il est proposé d'apporter une subvention de 2 500 € à l'association TRS (The Rising Sun) pour la création de ce nouveau spectacle dans des conditions professionnelles.

- Grand Singe - musiques actuelles

Créé il y a un an environ, le trio Grand Singe (dont le premier clip a d'ailleurs été tourné dans le Musée des Beaux-arts et d'Archéologie de Besançon quelques jours avant sa réouverture au public) réunit trois artistes musiciens parmi les fers de lance de la scène hip hop bisontine dans les années 90 : Boucherie Chevaline, Zo aka La Chauve-Souris et Miqi O. Ces derniers ont, ensemble ou séparément, participé à diverses formations musicales du territoire, comme amateurs et comme professionnels désormais.

Avec Grand Singe, ils développent un nouveau projet musical ambitieux et complet, dont la dimension scénique se veut singulière visuellement. S'amusant de rimes à répétition, d'assonances alambiquées et s'inspirant de leur modèles beatmakers américains, leurs morceaux résonnent comme un retour aux sources pour des artistes qui n'ont jamais autant semblé s'inscrire dans l'air du temps.

Travaillant actuellement à la préparation de son premier album dont la sortie est prévue pour le printemps prochain à La Rodia, après une résidence de cinq jours et des interventions dans le cadre du Parcours culturel de la Ville mené par la Scène de musiques actuelles, le groupe envisage dans les mois suivants une tournée de concerts.

Rapidement repéré en région, le groupe fait désormais partie des 10 lauréats STRI-IT, dispositif d'incubation et de développement pour les groupes français de hip hop, créé par le Studio des Variétés et Youtube France. Surtout, il se produira en concert le 5 décembre prochain dans le cadre de l'édition 2019 des Transmusicales de Rennes, festival international de musiques actuelles axé sur la découverte.

Cette manifestation représentant une grande opportunité de visibilité auprès des professionnels du secteur, le groupe, accompagné par Le Bastion et par La Rodia qui accueillera Grand Singe 2 jours en résidence avant l'événement, prévoit, au-delà du travail artistique préparatoire à sa prestation scénique, la mise en œuvre de moyens de promotion destinés à le distinguer des autres formations musicales présentes à Rennes et la réalisation d'une captation comme outil futur de diffusion. La Direction Communication de la Ville organisera, en parallèle, une opération de communication autour de cette programmation.

Au regard de la nouveauté de ce projet et des enjeux d'inscription dans les réseaux professionnels nationaux et internationaux, pour le groupe dont deux des membres, Zo aka La Chauve-Souris et Miqi O. ont d'ailleurs pu bénéficier du dispositif Emergences avec de précédentes formations musicales, il est proposé, à titre exceptionnel, une subvention de 2 000 € au Bastion, afin de soutenir la diffusion de Grand Singe aux Transmusicales de Rennes.

Cette subvention fait l'objet d'un avenant n° 2 à la convention triennale 2019-2021 avec Le Bastion.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit 4 500 € sera prélevée sur la ligne 65.33/6574 CS 10032.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les subventions à ces deux projets portés respectivement par l'association TRS (The Rising Sun) et l'association Le Bastion pour un montant total de 4 500 €,
- d'autoriser les versements à ces associations culturelles,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant à intervenir.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0